



FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION COUCHES LAVABLES

IDENTIFICATION DU PARENT DEMANDEUR

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE _____

COURRIEL _____

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

NOM _____ PRÉNOM _____

DATE DE NAISSANCE _____

AUTRES RENSEIGNEMENTS

DATE D'ACHAT DES COUCHES _____

NOMBRE DE COUCHES ACHETÉES _____

NOM DU FOURNISSEUR _____

ATTESTATION DU PARENT

JE CERTIFIE QUE LES RENSEIGNEMENTS DONNÉS CI-DESSUS
SONT VRAIS ET COMPLETS :

SIGNATURE DU PARENT _____

DATE _____

EN TRANSMETTANT VOTRE DEMANDE PAR COURRIEL,
VOUS ATTESTEZ QUE L'INFORMATION ET LES DOCUMENTS
FOURNIS SONT EXACTS, VRAIS ET COMPLETS.

Ce document est un résumé du règlement adopté par le conseil municipal.
En cas de disparité entre celui-ci et le règlement officiel, le dernier prévaut.



Ville de LORRAINE

1. CONDITIONS DE REMBOURSEMENT
LA SUBVENTION MAXIMALE ACCORDÉE
EST DE 300 \$ PAR ENFANT.

LA SUBVENTION SERA OCTROYÉE AUX
CONDITIONS SUIVANTES :

Le demandeur est résident de la ville
de Lorraine.

Un minimum de 24 couches pour bébé
lavables et neuves doit être acheté.

Le demandeur doit être parent d'un
enfant de moins de 12 mois au moment
de l'achat des couches lavables.

Une (1) seule subvention par enfant
peut être demandée à la Ville.

Présenter la demande de subvention
dûment remplie à la Ville au plus tard
quatre-vingt-dix (90) jours après l'achat
des couches.

Le propriétaire de l'immeuble dont
l'adresse est visée par la demande
de subvention ne doit avoir aucuns
arrérages de taxes municipales.

Le programme de subventions dispose
d'une somme annuelle maximale.
Nulle demande de subvention ne sera
accordée au-delà de ce plafond.

2. DOCUMENTS À FOURNIR

- Preuve de résidence valide du parent demandeur;
- Preuve d'identité sur laquelle apparaît la date de naissance de l'enfant pour lequel vous demandez une subvention;
- Copie de la facture d'achat, conforme à l'originale. La facture doit être lisible et indiquer la date de l'achat, le montant payé ainsi qu'une description des biens acquis.

3. DÉPÔT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

La demande de subvention doit être
soumise par courriel, par la poste
ou en personne aux coordonnées
suivantes :

urbanisme@ville.lorraine.qc.ca

Service du développement durable
33, boulevard De Gaulle
Lorraine (Québec) J6Z 3W9